

Département
VOSGES
 Arrondissement
SAINT-DIE-DES-VOSGES
 Canton
LA BRESSE

COMMUNE DE LE THOLY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2023

Nombre de :	
Conseillers en exercice	19
Présents	14
Votants	19

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le : 16/11/2023
 Et que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 27/11/2023
 Le Maire,

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de LE THOLY étant réuni à la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Anicet JACQUEMIN, Maire

Etaient présent(e)s : Anicet JACQUEMIN, Hubert DIEUDONNE, Céline DUVAL, Sébastien FREMIOT, Stéphane GRIVEL, Nathalie BERTRAND, Patrick LECOMTE, Renaud LALEVEE, Jean-Pierre MANSUY, David CROQUET, Danielle DURAND, Jocelyne CLAUDON, Daniel MARIN, Claude GOETZINGER

Absent(e)s : Alexis BACHELARD (pouvoir à Stéphane GRIVEL), Jacques GRIVEL (pouvoir à Anicet JACQUEMIN), Eric PECHE (pouvoir à Claude GOETZINGER), Nadège DANIEL (pouvoir à Nathalie BERTRAND), Nathalie GRIVEL (pouvoir à Céline DUVAL)

Monsieur Sébastien FREMIOT a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

OBJET Tarifs communaux 2024

N° : 1/793

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la revalorisation des tarifs, des loyers et des charges des bâtiments communaux loués s'effectue suivant les indices des loyers et du coût de la vie (indice des prix à la consommation). Il propose donc, de conserver certains tarifs en vigueur et d'en augmenter d'autres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote les tarifs applicables du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 comme suit :

RECETTES		2022	2023	Vote 2024
Location de la salle polyvalente :				
Abattement sur location de salle				
1° manifestation de l'année pour Associations locale uniquement		185.00 €	205.00 €	205.00 €
(Ce qui correspond à une gratuité sur tarif de base.)				
Montant de la Cauton valant arrhes (votée DCM du 4/7/08)		500.00 €	500.00 €	500.00 €
Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
Tarif selon type manifestations :				
Bals, repas dansants des Association ou Stés locales		273.00 €	300.00 €	300.00 €
Bals, repas dansants des Associations ou Stés extérieures		573.00 €	625.00 €	625.00 €
Forfait association locale pour manifestation interne		185.00 €	205.00 €	205.00 €
Autres manifestations (concerts, théâtre, apéritif mariage famille de la commune)				
Sans Sono		185.00 €	205.00 €	205.00 €
Avec Sono		217.00 €	237.00 €	237.00 €
Manifestations/salons commerciaux ou artisans locaux		573.00 €	625.00 €	625.00 €
Locations aux familles				
Tarif Eté	Du 01/5 au 31/10			
Location pour le week-end		370.00 €	400.00 €	400.00 €

Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
Tarif Hiver	Du 1/11 au 30/04			
Location pour le week-end		474.00 €	521.00 €	521.00 €
Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
Taux horaire nettoyage (appliqué fin de location si état de propreté non satisfaisant)		17.60 €/h	20.00 €/h	21.00 €
Mise à disposition gratuite pour :				
<p>* Manifestations organisées par le Comité des Fêtes ou de Jumelage * Concerts et Manifestations culturelles (entrée gratuite) (Concert Ecole de Musique, Floréal, Société Musicale, Club Arlequins.) Dons du sang / Conjoint(s) survivant(s) * Bal gratuit de la Fête Nationale du 14 juillet</p>				
RECETTES		2022	2023	Vote 2024
. FACTURATION vaisselle louée cassée (rembst / les personnes ou les associations)				
Location Salles : sous la Poste - Rain Brice – salle mariages		2022	2023	Vote 2024
MMA : grande salle – salles arches				
.Location annuelle locaux activités artistiques régulières (110.00 € / trimestre)		400.00 €	440.00 €	440.00 €
.Location pour des activités diverses : réunions privées – associations hors commune (tarif à la journée)		50.00 €	55.00 €	55.00 €
RECETTES		2022	2023	Vote 2024
Local pour orthophoniste (Rez-de-jardin mairie)				
<i>Indice des loyers 3.5%</i>	* Montant du loyer mensuel	156.00 €	162.00 €	168.00 €
	* Montant des charges mensuel	50.60 €	55.66 €	55.66 €
Local pour cabinets médicaux (ancienne poste)				
<i>Indice des loyers 3.5%</i>	* Montant du loyer mensuel	Par cabinet	300.00 €	310.00 €
	* Montant des charges mensuel	Par cabinet	100.00 €	110.00 €
Loyers des logements communaux : par mois				
Logement "la Poste"		314.00 €	323.00 €	334.00 €
Logement "école du centre "				
Logement Est		331.00 €	340.00 €	352.00 €
Logement Ouest		331.00 €	340.00 €	352.00 €
Logement "Ecole du Rain Brice "		331.00 €	340.00 €	352.00 €
Charges sur logements : chauffage gaz collectif : par mois				
<i>Indice des loyers</i>	Ecole	113.85 €	125.23 €	125.23 €
	La Poste	155.10 €	170.60 €	170.60 €
	Occupation des garages communaux : par mois	30.00 €	30.00 €	30.00 €
RECETTES		2022	2023	Vote 2024
Photocopie Noir et Blanc délivrée en Mairie		Fds de caisse	20.00 €	20.00 €
Si plus	de 4 copies	A4-A3 et Recto Verso		
Photocopie couleur délivrée en Mairie				
	* Prix public	A4 La feuille	1.00 €	1.00 €
		A3 ou Recto Verso La feuille	2.00 €	2.00 €
	* Associations locales	GRATUIT		
Droits de place - maximum d'encaisse		315.00 €	315.00 €	315.00 €
	a) foires ou marchés	Mètre linéaire	0.54 €	0.60 €
	b) fête foraine/cirque	Forfait droit de place et branchement électrique	200.00 €	250.00 €
	c) divers hors foires	Mètre linéaire	5.40 €	6.00 €
Cantine scolaire				
<i>Indice coût de la vie 6%</i>	1/2 tarif pour personnel de service cantine (déduction de la part garderie)			
	Forfait trimestriel année Année scolaire 2023-2024 : 180.30 €			
		* 2ème trimestre (janv-fev-mars) 2024	135.84 €	144.00 €
		* 3ème trimestre (avril, -mai-juin) 2024	148.47 €	157.38 €

(Année scolaire 2022-2023)		* 1er trimestre (sept-oct-nov-déc)	189.58 €	200.95 €	209.00 €
Prix du repas enfant		1.01 au 31.12.2024	3.85 €	4.08 €	4.24 €
Prix du repas adulte		1.01 au 31.12.2024	4.59 €	4.86 €	5.05 €
Garderie périscolaire 1/01 au 31/12/2024			Tarif horaire	1.84 €/h	1.95 €/h
Travaux en régie pour compte de tiers - Tarifs					
horaires					
Main d'œuvre des ouvriers communaux			21.30 €	22.00 €	23.00 €
Engin : Chargeur à godet ; tractopelle			47.20 €	50.00 €	52.00 €
Véhicules : Camion 2,5 t à 3,5 t			14.00 €	25.00 €	26.00 €
Camion 3,5 t à 10 t			21.00 €	22.00 €	23.00 €
Fourgonnette (km)			0.30 €	0.35 €	0.36 €
Facturation des fournitures :			Prix côûtant	Prix côûtant	
Redevance d'occupation du domaine public					
(PIZZA)		Par an :	100.00 €	110.00 €	110.00 €
ESSARTS COMMUNAUX (Tarif / are)			0.15 €	0.15 €	0.15 €
PANNEAUX "signalétique" / Commerces-entreprises et activités					
Nouveau		* panneau simple de 1300*150	115.00 €	115.00 €	115.00 €
		* panneau double de 1300*150	145.00 €	145.00 €	145.00 €
		* panneau simple de 1300*250	165.00 €	165.00 €	165.00 €
		* panneau double de 1300*250	215.00 €	215.00 €	215.00 €
DEPENSES			2022	2023	Vote 2024
. Bon accordé aux nouveau-nés			50.00 €	60.00 €	60.00 €
. Arbre de Noël des écoliers (x €/élève)			3.50 €	4.00 €	4.00 €
. Prix du concours des maisons fleuries :					
. Prix spécial du jury			80.00 €	80.00 €	80.00 €
Prix "Façades"	* 1er prix		60.00 €	60.00 €	60.00 €
	* 2ème prix		50.00 €	50.00 €	50.00 €
	* 3ème prix		40.00 €	40.00 €	40.00 €
. Prix "Activités"			50.00 €	50.00 €	50.00 €
. Prix maisons individuelles :	1er prix		70.00 €	70.00 €	70.00 €
	2ème prix		55.00 €	55.00 €	55.00 €
	3ème prix		45.00 €	45.00 €	45.00 €
. Prix d'encouragements			30.00 €	30.00 €	30.00 €
. Prix du concours des potagers					
* 1er prix			80.00 €	80.00 €	80.00 €
. Prix du concours Photos					
1 bon d'achat			300.00 €	300.00 €	300.00 €
2 bons d'achat			200.00 €	200.00 €	200.00 €
2 bons d'achat			100.00 €	100.00 €	100.00 €
2 bons d'achat			50.00 €	50.00 €	50.00 €
Prix mention très bien au Baccalauréat			50.00 €	70.00 €	70.00 €
. Subvention aux classes primaires : voyages fin d'année					
. 20 % de la dépense plafonnée à x €/élève			15.00 €	16.00 €	16.00 €
. Sorties/visites/spectacles ou autres activités pédagogiques			110 € /classe / trimestre	120.00 € /classe / trimestre	125.00 €
. Subvention aux élèves du secondaire pour voyage pédagogique			30.00 €	30.00 €	30.00 €
. Subv. Élèves du supérieur ou Ets similaires échanges-projets pédagogiques (1x par an).			50.00 €	50.00 €	50.00 €

Fait à LE THOLY,
Le 24/11/2023



A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Jacq".

Anicet JACQUEMIN

Anicet JACQUEMIN
2023.11.27 16:20:17 +0100
Ref:20231127_092802_1-1-O
Signature numérique
le Maire

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations*